



**SYNDICAT NATIONAL de l'ÉDUCATION PHYSIQUE
S.N.E.P. – F.S.U.**

Section départementale du Gard

Enquête

sur l'utilisation des

installations sportives

des collèges et lycées du GARD

Introduction générale

Décidée en début d'année scolaire 2019 / 2020, l'enquête a dû être en réalité réalisée au cours des deux années scolaires 2019/2020 et 2020 / 2021.

Nous avons procédé par une rencontre de la totalité des établissements (souvent le coordonnateur).

Notre objectif a été de formaliser ce que nous connaissions de façon empirique : les inégalités très importantes entre établissements. Pour cela, il nous a fallu normer les situations afin de pouvoir comparer la situation de chaque établissement. C'est ce que nous précisons ci-dessous dans la méthodologie utilisée.

Pour rappel, nous indiquons que nous nous sommes inspirés de la référence officielle que constitue le guide ministériel « L'accès aux équipements sportifs pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive » qui établit des pourcentages d'accès aux différents types d'installations (par exemple 8% du temps – d'enseignement-en collège pour l'accès à une piscine).

La méthodologie utilisée

Nous avons centré nos investigations sur les installations sportives couvertes parce qu'elles sont déterminantes pour l'enseignement de l'EPS : une pratique assurée pour les élèves quelles que soient les conditions climatiques.

Nous avons recueilli deux types de données :

- Le volume d'enseignement de l'EPS par semaine : pour cela nous disposons des documents de préparation de rentrée et d'ajustement qui donnent la structure de chaque établissement et des éléments fournis par nos collègues (nombre de divisions ou de groupes EPS)
- Le volume d'utilisation de chaque type d'installation, exprimé en volume hebdomadaire ou en volume annuel

Grace à cette méthodologie de traitement des données, nous avons pu alors établir deux pourcentages qui vont permettre de comparer les établissements entre eux :

- Le pourcentage d'utilisation d'installations couvertes = volume annuel d'installations couvertes / volume annuel d'enseignement.
- Le pourcentage d'accès à une piscine = volume annuel d'occupation d'une piscine / volume annuel d'enseignement.

Renseignés de la sorte, nous avons alors pu établir un bilan qui est développé dans les lignes qui suivent.

Synthèse des collèges gardois

La synthèse porte sur les éléments concernant les 53 collèges du département. Elle donne ainsi une image fidèle de la réalité dans notre département.

1^{ère} caractéristique : plus d'un collège sur 3 en dessous de la préconisation ministérielle.

20 collèges sur 53 (37%) disposent d'un temps d'installations sportives couvertes inférieur à 60 % du temps d'enseignement de l'EPS préconisé par le guide du ministère de l'Education Nationale.

Parmi ces 20 établissements, 7 sont considérés en grande difficulté (taux inférieur à 40 %).

2^{ème} caractéristique : des écarts considérables entre établissements.

C'est la conséquence de la très grande faiblesse en équipements couverts des 7 établissements évoqués précédemment. L'écart s'établit dans une variation de 1 à 3 (29 % du temps d'enseignement en installations couvertes / + de 90 % du temps possible). Cette situation pose donc un problème considérable de service public, et d'inégalité dans la mise en œuvre des programmes nationaux. Aucune autre discipline d'enseignement ne connaît une telle disparité !

3^{ème} caractéristique : le gymnase « C », à plein temps, est l'élément déterminant.

3 établissements n'ont aucun accès à ce type d'installation (Genolhac, Mont Duplan et Romain Rolland Nîmes) D'autres établissements ne disposent pas d'un accès à temps plein -32h par semaine- : Condorcet, Révolution, Rostand Nîmes, Marguerittes, Uzès, Le Bosquet et Ventadour Bagnols.

Compte-tenu de leur taille, certains établissements ont besoin d'une 2^{ème} salle (salle multi activités) : Daudet Alès, Le Bosquet Bagnols, Le Vigan, Sommières.

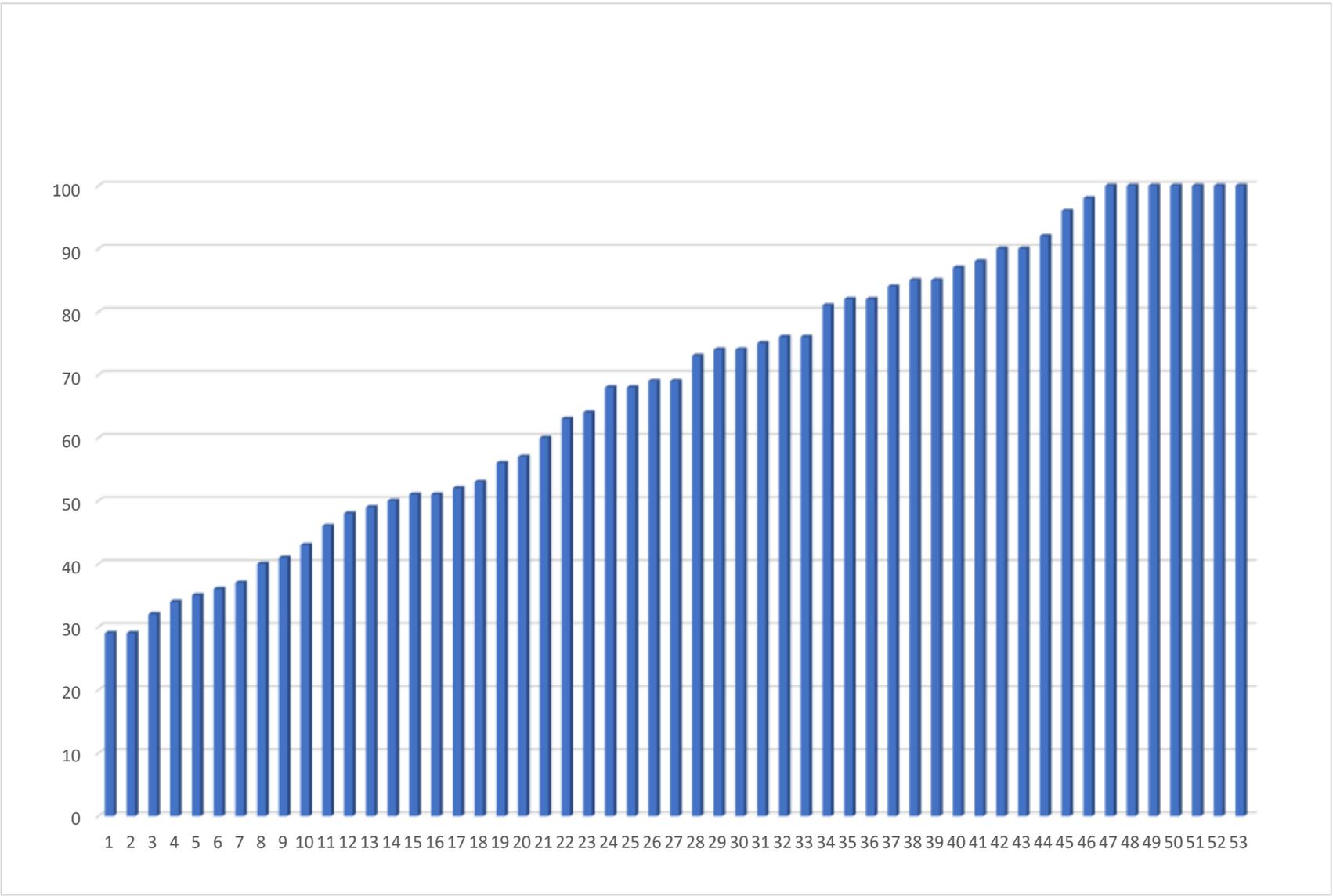
Enfin, nombre d'installations sportives sont vieillissantes et auraient besoin d'une rénovation. Par ailleurs, certaines installations n'ont pas été conçues pour accueillir les effectifs de classe aujourd'hui constatés (30 élèves), et nécessiteraient donc un agrandissement (Capouchiné, Les Oliviers Nîmes)

4^{ème} caractéristique : la natation, un enseignement sinistré !

Sur les 53 collèges du département : 23 (43 %) n'organisent pas l'enseignement de la natation, la quasi-totalité n'ayant aucun accès à une quelconque piscine ; 18 programment 1cycle sur un seul niveau (6ème et/ou non nageurs) ; 8 programment l'enseignement sur 2 niveaux (généralement 6ème et 5ème) ; Seuls 4 établissements programment l'enseignement de la natation sur 3 ou 4 niveaux.

Avec ces données, on mesure qu'une infime minorité des 29 000 collégiens du département bénéficient d'un enseignement de la natation. La raison principale : le manque de piscines !

Le graphique qui suit rend compte des écarts qui existent entre les collèges gardois.



Synthèse des besoins exprimés par les établissements

La synthèse des besoins exprimés par les établissements au cours de notre enquête fait apparaître 3 grands types d'intervention

Construction de nouvelles installations

- Grand gymnase (5) : Mont Duplan Nîmes, Romain Rolland Nîmes, Racine Alès, Genolhac, + Condorcet Nîmes
- Salle Multi activité (8) : Sommières, Daudet Alès, Le Bosquet Bagnols, Bouillargues, J Verne Nîmes, Quissac, Lovelace Nîmes, Villeneuve les Avignon
- Piscine : Bagnols, Uzès, le Vigan, La Vaunage

Extension / Rénovation d'installations existantes

- Extension : Capouchiné Nîmes, Les Oliviers Nîmes, J Rostand Nîmes, Feuchères Nîmes
- Rénovation : Remoulins, Anduze, Pont St Esprit, Salindres, Daudet Alès, St Ambroix

Mise à disposition à temps plein

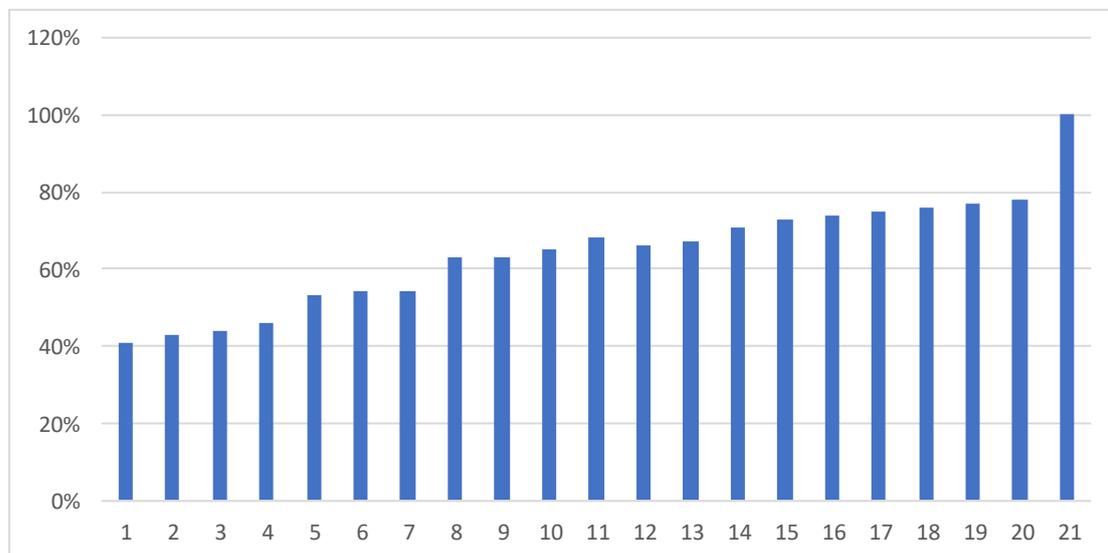
- Triolet Beaucaire, Marguerittes, Remoulins, La Grand Combe, Révolution Nîmes, les 3 collèges de Bagnols (Ventadour, G Philippe, Le Bosquet), Uzès Le Redounet.

Cela suppose de construire au moins un grand gymnase supplémentaire sur chacune de ces communes

En résumé, les besoins pour les collèges du département du Gard s'établissent à une dizaine de grands gymnases, une dizaine de salle multi activité, 4 piscines.

SYNTHESE de l'enquête pour les lycées et LP du Gard

Le graphique ci-dessous rend compte de façon globale et synthétique de la situation au niveau du rapport entre le volume d'installations sportives couvertes mises à disposition et le volume d'enseignement de l'EPS à effectuer.



Au-delà des éléments récoltés, il nous semble nécessaire de travailler les données, de les faire parler en les organisant de la sorte :

- **L'entrée par les écarts entre établissements**, avec le souci de régler en priorité les situations les plus difficiles. Cette entrée classe les établissements du Gard par ordre de priorité : 4 établissements sur Nîmes, dont 3 LP (!)
- **Une entrée par les demandes de construction d'un grand gymnase** (souvent avec mur d'escalade), pas intramuros et qui pose donc le problème d'une collaboration Région – commune. C'est le cas sur Nîmes.
- **Une entrée par la construction d'une salle multi activités** (400 / 500 m²) intramuros, donc dépendant de la seule Région : JB Dumas Alès, Einstein Bagnols, Milhaud, Camus Nîmes, St Christol les Alès (salle prévue à la création du lycée mais jamais réalisée).
- **Une entrée par la création de mur d'escalade** : Einstein Bagnols, Villeneuve les Avignon.
- **Une entrée par la rénovation des installations sportives, intramuros, de l'établissement** : mur d'escalade de JB Dumas Alès, plateau Einstein Bagnols, plateau Milhaud, gymnase et stade du LP Mistral, mur d'escalade de Prévert St Christol les Alès.

L'élaboration d'un plan pluri annuel d'investissement (PPI) pose l'exigence d'une cohérence politique : comment les choix et les arbitrages sont-ils arrêtés ? Sur quels principes ?

L'exigence d'une planification, répartie sur plusieurs mandats, semble devoir être affirmée, permettant de clarifier les situations concrètes d'établissement à régler et d'articuler les exemples locaux avec des principes d'intervention de l'ensemble des collectivités concernées.

En tout état de cause, la situation sur Nîmes semble totalement prioritaire.

Ville	Etablissement	besoin prioritaire
Alès	lyc JB Dumas	Rénovation du mur d'escalade
	Sep JB Dumas	1 salle multi activité (TT, Step, Acrosport)
Bagnols	lyc Einstein	couverture d'un terrain de basket ; 1 mur d'escalade
	Sep Einstein	rénovation installations extérieures
Beaucaire	LP Langevin	réhabilitation plateau sportif / gymnase sport co
Le Vigan	Lyc A Chamson	réhabilitation, réaménagement piscine intercommunale
	SEP	
Milhaud	Lyc De Gaulle	1 salle multi activité ; rénovation plateau extérieur ; créneau Me AM
	SEP lyc De Gaulle	créneau du mercredi après-midi
Nîmes	Lyc Camus	1 salle multi activité (danse, step, fitness)
	Lyc Daudet	1 gymnase sport co
	Lyc Dhuoda	1 grand gymnase (sport co)
	Lyc Hemingway	une salle de musculation + 1 salle de danse intramuros
	Lyc Lamour	
	LP Darboux	1 grand gymnase (sport co)
	LP Raimu	1 grand gymnase (sport co) + 1 salle multi activités intra muros
	LP Mistral	rénovation IS intra muros : gymnase, stade synthétique
	LP Voltaire	1 grand gymnase avec mur d'escalade ; 1 salle multi activité
St Christol les Alès	Lyc Prévert	Rénovation du mur d'escalade
	SEP Prévert	1 salle multi activité
St Jean du Gard	LP	Mise en service du système de chauffage
Uzès	Lyc Gide	construction d'une salle intra muros - 380 m ² - en cours de réalisation
	LP Guynemer	fusion avec le lycée Gide ; 1mur d'escalade ; 1 piscine sur Uzès
Villeneuve les Av	Lyc J Vilar	1 mur d'escalade
Sommières	Lyc Lucie Aubrac	en cours de développement